

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de Membres :**

En exercice : 17  
Quorum : 9  
Présents : 15  
Pouvoirs : 2

**Date de convocation :**

9 juin 2022

**Date d'affichage :**

9 juin 2022

### Séance du 15 juin 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quinze juin à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Sonia VALLET, Maire.

Présents : Sonia VALLET, Fabien POIRET, Florence THULLIER, Abdallah MOHAMMED, Virginie HENNING, Xavier HALUT, François BONTE, Claudette LASSELIN, Christian POIRET, Christine LUCIDARME, Catherine MILCENT-VION, Fabrice DERON, Dominique LAGANA, Bruno BOITEL, Chloé TAILLART.

Excusé : Bernard BARELLE (pouvoir à François BONTE)  
Louis BENOIST (pouvoir à Catherine MILCENT-VION)

Secrétaire de séance : Chloé TAILLART

Egalement présents : Thierry DEHOURS, Bruno TOURNAY

### Centre Aéré été 2022 :

Mme Le Maire expose à l'assemblée que le centre aéré de Flers-en-Escrebieux accueillera comme chaque année les enfants de Lauwin-Planque durant les sessions de juillet et août 2022.

Les frais facturés par Flers-en-Escrebieux sont fixés à : 100 €/enfant/semaine (90,73 € en 2019).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'autoriser Mme le Maire ou son représentant à signer la convention avec la Commune de Flers-en-Escrebieux
- de fixer la participation financière des familles de la façon suivante (barème identique à celui de 2019) :

Session	Coût facturé à la Commune	Impôts compris entre 0 et 915 €	Impôts compris entre 915 et 1 524 €	Impôts ≥1524 €
Par semaine	100 €	29 €	33 €	39 €

- de fixer les frais de repas comme suit :
  - 4,35 € par repas (coût facturé à la commune par SOLAREST : 6,08 € TTC)
  - 1,45 € par repas pour les familles avec de faibles ressources, après étude du dossier.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Sonia VALLET,  
Maire de Lauwin-Planque

2/2